



209 / 25

DECISION

13 JUIN 2025

La Directrice Générale de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;

- Vu le dahir portant loi n° 1-93-51 du 22 Rabia I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2-93-67 du 4 Rabia I 1414 (21 septembre 1993) pris pour l'application du dahir susvisé ;
- Vu le décret n° 2-93-888 du 6 hijja 1414 (17 mai 1994) relatif à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 dhou al-hijja 1433 (22 octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises publics ;
- Vu la loi cadre du personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé au titre de l'année 2025 ;
- Vu les nécessités de service.

Décide

Article 1 : L'Agence Urbaine de Rabat-Salé lance un concours pour le recrutement d'un Ingénieur d'Etat en Statistique.

Article 2 : Les missions relatives au poste à pourvoir, ainsi que les conditions requises sont précisées dans la fiche de poste en annexe.

Article 3 : Les candidats dont les dossiers répondent aux conditions de candidature seront convoqués pour participer au concours qui comprendra une épreuve écrite et une épreuve orale.

Article 4 : Les intéressés doivent adresser leurs dossiers de candidature, sous une enveloppe fermée portant le nom, prénom et l'intitulé du poste pourvu par voie postale ou au Bureau d'ordre, à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé, sise à angle Avenue AL Araar et rue Al Jaouz, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, B.P 2006, **au plus tard, le lundi 30 juin 2025 à 16 heures** (cachet de la poste fait foi).

La présente décision, la liste des candidats admis à passer l'épreuve écrite, la liste des candidats admis à passer l'épreuve orale, la liste nominative des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront affichées sur le portail **www.emploi-public.ma** et sur le site web de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé **www.aurs.org.ma**.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'AGENCE URBAINE
DE RABAT-SALÉ
A.U.R.S Khaddouj GUENOU





ANNEXE FICHE DE POSTE

POSTE : INGENIEUR D'ETAT EN STATISTIQUE

1 CONDITION DE PARTICIPATION :

L'Appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 45 ans au plus

2 PROFIL DU POSTE :

Diplôme Ingénieur d'Etat en Statistique.

3 COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Dynamisme, motivation, sérieux et esprit d'initiative ;
- Ecoute et capacité de dialogue ;
- Grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Disponibilité, autonomie dans l'organisation du travail et mobilité ;
- Bonne faculté d'analyse, d'organisation et de synthèse ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec les outils statistiques.

4 DESCRIPTION DU POSTE

- Assurer l'administration et le suivi du système SIAURS de gestion des nombres d'autorisation alimenté par les autres services de l'Agence ;
- Contribuer à l'élaboration et au suivi des tableaux de bord ;
- Déterminer les outils et les méthodes de traitement de l'information selon les moyens, délais, coûts, organisation ;
- Synthétiser les données collectées et choisir les modes de représentation les plus pertinents ;
- Produire les différents rapports relatifs à l'activité de l'AURS (Bilans, tableaux,...) ;
- Contribuer à l'élaboration des tableaux de bord conformément aux indicateurs définis ;
- Analyser, définir et mettre en œuvre les méthodes statistiques et informatiques appropriées ;
- Mettre en forme les données en utilisant l'ensemble des techniques nécessaires.

./.





5 DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature portant l'intitulé du poste, faisant ressortir l'adresse mail et le numéro du téléphone du candidat ;
- Un Curriculum Vitae (CV) bien détaillé avec photo (compétences, formation, parcours académique et professionnel) ;
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- Une copie du Baccalauréat ;
- Une copie du diplôme Ingénieur d'Etat en Statistique délivré par une école ou un institut national ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent assorti d'une attestation d'équivalence, conformément à la réglementation en vigueur ;
- Une copie des attestations de travail justifiant l'expérience ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale pour les candidats issus du secteur privé.

